

INGENIUM - MUSÉES DES SCIENCES ET DE
L'INNOVATION DU CANADA

RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL
(NON VÉRIFIÉ)

POUR LE TRIMESTRE AYANT PRIS FIN
LE 30 JUIN 2020

Rapport de gestion

30 juin 2020

Cette section du rapport financier trimestriel présente la discussion de la direction à propos du rendement financier de l'entreprise au cours du premier trimestre clos le 30 juin 2020. Veuillez le lire en parallèle avec les états financiers trimestriels d'Ingenium, qui suivent cette section.

RÉSULTATS FINANCIERS

Un résumé de l'activité financière pour le premier trimestre de 2020-2021 comprend les éléments suivants :

Vue d'ensemble

Au cours du premier trimestre, de juin à août, les activités à Ingenium – Musées des sciences et de l'innovation du Canada ont été grandement affectées par la pandémie de la COVID-19, laquelle a imposé la fermeture des lieux publics et des milieux de travail partout au pays. Par conséquent, de nombreuses activités ont été suspendues, annulées ou reconfigurées en réaction aux directives de santé et sécurité publiques et des consignes de distanciation physique. Des solutions numériques ont été utilisées pour la réalisation de plusieurs activités muséales et pour permettre le télétravail pour les employés.

Le premier trimestre est généralement profitable financièrement pour la Société, alors que les musées accueillent des centaines de groupes scolaires, présentent multiples événements spéciaux, et la saison touristique débute. Cependant, la fermeture temporaire des musées a eu un impact significatif sur la situation financière de la Société. Dans l'ensemble, la Société a enregistré une perte de 1.782 million pour la période qu'elle a pu couvrir à l'aide de son actif net non affecté, qui est passé de 2.64 millions au 31 mars 2020 à un solde de seulement 0.858 million au 30 juin 2020.

Aux musées

Étant donné la pandémie de la COVID-19, toutes les visites et activités aux musées ont été annulées, les établissements et leurs aires extérieures étant restés fermés. Le Musée de l'aviation et de l'espace du Canada, toutefois, a présenté les célébrations du Jour de la Victoire pour marquer un important anniversaire, soit les 75 ans depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale en Europe.

Pour garder contact avec leurs auditoires, dont la majorité ont été en confinement à la maison avec leur famille, les musées ont fait la promotion de leurs ressources éducatives en ligne, comme les troupes pédagogiques numériques et en ligne, les applications mobiles et jeux vidéo, les recettes, les activités des séries Parlez-moi de et Mets à l'essai, les expositions numériques, la collection en ligne, les archives en ligne et les diapositives de lames microscopiques.

À l'échelle d'Ingenium

La cérémonie de remise des prix Horizon STIAM qui se tient habituellement chaque année à un des musées a été présentée en mode virtuel le 26 mai afin de célébrer les cinq lauréats de l'année, dont deux étudiants autochtones.

Rapport de gestion

30 juin 2020

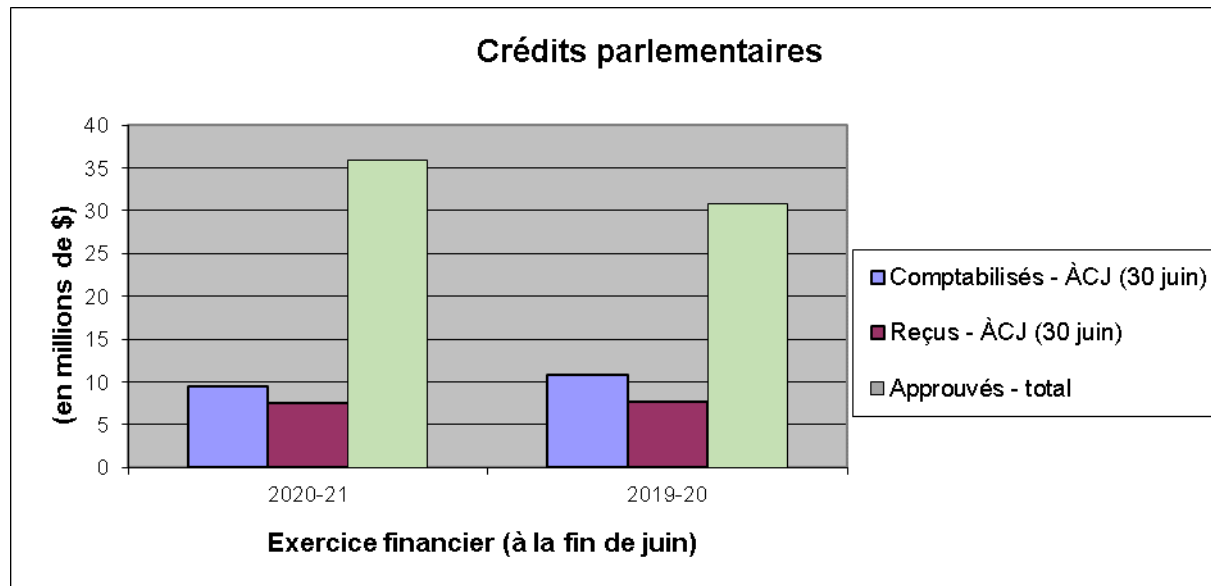
Le personnel de conservation a lancé sur le Réseau Ingenium une campagne intitulée Conserver en temps de quarantaine, une initiative en ligne alimentée par le public et soutenue par des partenaires de partout au pays, qui vise à documenter les changements sociaux et technologiques que vivent les Canadiens en temps de pandémie.

Les équipes responsables des expositions ont continué leur travail sur Explorer la Terre (titre provisoire), sur Sous un seul ciel : voix autochtones en astronomie, sur Les yeux vers le ciel (avec NAV CANADA) et sur la carte énergétique (mise à jour).

Les équipes à travers la Société ont profité de cette période pour améliorer leurs processus de travail et revoir certaines procédures, mettre à jour le contenu des programmes éducatifs, documenter la collection, et implémenter une approche de gestion du risque et des protocoles en préparation pour le retour au travail d'employés sur les sites de la Société, et pour la réouverture des musées au public en août 2020.

Crédits parlementaires

Le total des crédits parlementaires, d'une somme de 9,5 millions de dollars pour le premier trimestre de 2020-2021 (10,8 millions de dollars en 2019-2020), est reporté dans les états de la Société selon la comptabilité d'exercice. Pour l'exercice financier 2020-21, le total des crédits parlementaires approuvés est de 35,9 millions de dollars (30,8 millions de dollars en 2019-20).

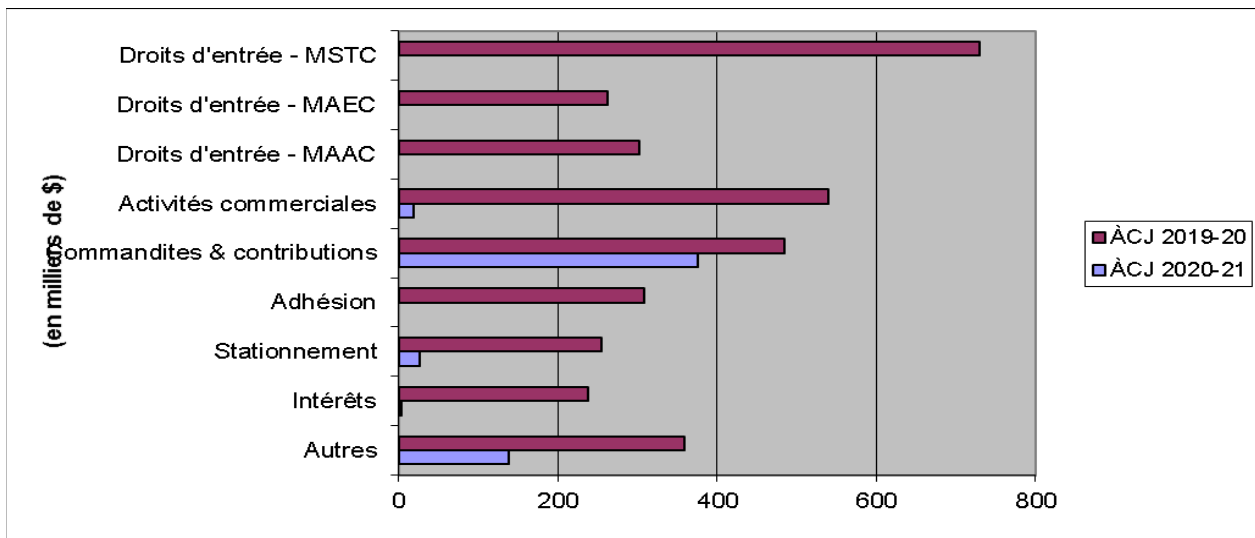


Rapport de gestion

30 juin 2020

Produits d'exploitation

La génération de revenus reste une priorité pour la Société, et ce, dans le but de contrer la montée des coûts d'exploitation. À la fin de juin 2020, les revenus du premier trimestre étaient 2,9 million de dollars inférieurs à ceux du premier trimestre de 2019-2020 (0,6 million de dollars en 2020-21 comparativement à 3,5 millions de dollars en 2019-20). La diminution des revenus peut s'expliquer par la fermeture des musées depuis le 13 mars 2020, en réponse aux mesures établies par les autorités de santé publiques face à la pandémie COVID-19. Le faible montant de recettes généré au cours du premier trimestre provient du stationnement, des ventes du lait produit par le Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada, et des frais de location d'expositions itinérantes et d'autres revenus.



Dépenses d'exploitation

Les dépenses totales de la Société ont atteint 11,8 millions de dollars au premier trimestre de 2020-2021 (contre 14,2 millions de dollars en 2019-2020). Les dépenses ayant servi à la recherche et préservation du patrimoine; aux expositions, aux programmes et au rayonnement ainsi qu'aux services internes ont tous connu une diminution significative, alors que les dépenses liées aux musées et aux immeubles abritant la collection, ont augmenté pour atteindre 5,3 millions de dollars (contre 5,0 millions de dollars en 2019-2020). Des dépenses relativement importantes ont été nécessaires pendant l'exercice pour opérer et compléter l'aménagement du nouveau Centre Ingenium, de même que pour opérer les entrepôts loués servant à abriter la collection alors que le déménagement de la collection est en cours.

Rapport de gestion

30 juin 2020

Dépenses en capital

Pour le premier trimestre de 2020-2021, la Société a fait un investissement en immobilisations totalisant 0,6 M\$ (7,5 M\$ en 2019-2020). Ces investissements sont relatifs à des projets de modernisation au Musée de l'aviation et de l'espace du Canada et au Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada avec la plupart dépensés au Centre Ingenium pour de l'équipement afin d'abriter les collections nationales, les laboratoires et les ateliers de travail.

Rapport de gestion

30 juin 2020

ANALYSE DU RISQUE

Dans le plan d'entreprise 2020-2021 de la société, le profil de risque organisationnel comporte six principaux risques. Toutefois, étant donné la pandémie de la COVID-19, la société a réexaminé le profil, et presque tous les principaux risques ont vu leur degré d'incidence ou de probabilité augmenter. Plus particulièrement, le risque entourant la biosécurité, le risque entourant la concurrence et le marché et le risque entourant la cybersécurité ont dépassé le seuil de tolérance de la société. Voici les risques que la société suit minutieusement et travaille assidûment à atténuer :

- **Biosécurité** : le risque qu'un incident lié à la biosécurité se produise sur la propriété d'Ingenium, dans le cadre de la prestation de ses services ou, à plus grande échelle, dans la région de la capitale nationale. La société atténue le risque de propagation de la COVID-19 en prenant diverses mesures, comme envoyer des employés en télétravail, augmenter les activités de nettoyage et se procurer de l'équipement de protection individuelle (EPI) pour le personnel essentiel, et communiquer avec les employés et le public en ce qui concerne la santé et la sécurité dans les établissements d'Ingenium.
- **Financement fourni par le gouvernement** : le risque que la société ne recevra pas suffisamment de financement du gouvernement étant donné les coûts à la hausse, le défaut d'indexer le financement, et les nouvelles dépenses non financées (pour achever le Centre Ingenium et couvrir les paiements en remplacement d'impôts liés au Musée des sciences et de la technologie du Canada et au Centre Ingenium). Pour atténuer ce risque, surtout en contexte d'une diminution marquée des recettes, la société a maintenu une communication continue avec le gouvernement en ce qui concerne ses besoins opérationnels et financiers.
- **Concurrence et conditions du marché** : il existe un risque qu'Ingenium ne puisse pas réagir de façon adéquate aux changements dans les tendances du marché, qu'elle ne puisse pas rester compétitive et qu'elle ne puisse pas générer suffisamment de revenus. Étant donné la fermeture temporaire des musées en conformité aux mesures de santé publique en réaction à la pandémie, la société a connu une chute extraordinairement marquée de ses recettes. Pour remédier à la baisse de revenus, la société a diminué ses effectifs embauchés pour une durée déterminée et les heures de travail du personnel des musées, et a considérablement diminué ses dépenses dans tous les secteurs de l'organisme. Elle a également demandé de l'aide financière au gouvernement fédéral, laquelle a été approuvée en juin 2020.
- **Commandites, contributions et philanthropie** : le risque que la société ne pourra pas obtenir la quantité voulue de commandites et de contributions (y compris des dons philanthropiques) de tiers étant donné sa capacité limitée de réaliser des activités de collecte de fonds, et la fausse perception qu'il s'agit d'une institution fédérale entièrement financée par le gouvernement. Pour atténuer ce risque, la société a travaillé à renouveler ses ententes de financement, et elle examine le paysage de la philanthropie afin de réajuster sa stratégie de collecte de fonds.

Rapport de gestion

30 juin 2020

- **Capacité des effectifs** : le risque que la société n'aura pas suffisamment d'effectifs possédant les compétences et les connaissances requises pour assurer la réalisation des aspirations, des nouvelles stratégies et des objectifs du plan stratégique 2020-2025 étant donné que l'expérience à l'interne, la diversité des effectifs et les fonds affectés aux salaires ou à la formation nécessaire au renforcement de la capacité sont limités. Pour atténuer ce risque, la société offre à ses employés diverses formations et occasions de perfectionnement – et les encourage à s'en prévaloir –, et diversifie ses activités de recrutement afin de tendre la main à des groupes traditionnellement sous-représentés.
- **Déplacement de la collection** : le risque que les objets de la collection pourraient être endommagés pendant leur transport vers d'autres sites (dans le cas d'emprunts et d'expositions itinérantes) ou vers le Centre Ingenium étant donné la fragilité, l'âge, l'état et la composition de certains artefacts, et qu'il y ait des retards dans le catalogage et un manque de ressources pour y remédier. Pour atténuer ce risque, la société a élaboré un plan de documentation de la collection et cherche des fonds pour le mettre en œuvre. Elle suit en outre de près les risques associés au déplacement de la collection et cherche à les atténuer sur plusieurs fronts, ayant notamment fait l'acquisition d'équipement additionnel et d'EPI, embauché des entreprises pour effectuer des déplacements complexes d'artefacts et d'objets dangereux, et installé des artefacts sur des palettes pour les déplacer et les entreposer de façon plus sécuritaire.
- **Infrastructure numérique créative** : le risque que la société ne pourra pas acquérir ou maintenir l'infrastructure numérique créative (dont le laboratoire d'innovation numérique, la canopée numérique au Musée des sciences et de la technologie du Canada, la signalisation numérique, et les expériences et éléments interactifs numériques) dont elle a besoin, étant donné que le financement limité dans les immobilisations ne permet pas de suivre le rythme rapide de l'évolution technologique ni de combler les attentes grandissantes des auditoires qui veulent des expériences toujours plus captivantes. La société continue de chercher du financement auprès de diverses sources gouvernementales et privées afin d'investir dans son infrastructure numérique et son laboratoire d'innovation.
- **Infrastructure bâtie** : le risque que les immobilisations de la société se détériorent ou ne permettent plus de combler les besoins opérationnels ou de respecter les codes ou les normes évolutives du bâtiment ou les exigences du gouvernement en matière d'accessibilité, le tout conjugué à un manque de financement pour investir dans son vaste et complexe portefeuille d'actifs immobiliers. Un financement temporaire de plus de 12 millions de dollars avait été accordé à la société dans le budget de 2016 pour la réparation et le remplacement d'immobilisations. Ce risque diminuera considérablement à mesure que la société continuera de libérer des espaces loués et de déplacer ses artefacts vers le Centre Ingenium.
- **Cybersécurité** : le risque que survienne une atteinte à la cybersécurité, c'est-à-dire que des systèmes soient désactivés, que l'intégrité de données soit compromise ou que des tiers aient accès à des renseignements sensibles. La société a mis à niveau son pare-feu et ses logiciels clés et augmenté la communication avec le personnel à propos des menaces et, en 2020-2021, elle réalisera une vérification interne de sa cybersécurité afin de consolider ses pratiques, mesures de protection et procédés entourant la cybersécurité.

États financiers

Rapport Financier Trimestriel (non vérifié)

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

Pour assumer cette responsabilité, la direction a établi et maintient des registres et documents comptables, des contrôles financiers et de gestion, des systèmes d'information et des pratiques de gestion. Ces éléments ont pour but d'établir avec une assurance raisonnable que l'information financière fournie est fiable, que les biens sont protégés et contrôlés et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à ses règlements ainsi qu'à la *Loi sur les musées* et aux règlements administratifs de la Société.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

Christina Tessier
Le présidente-directrice générale

Fernand Proulx
Le chef de l'exploitation

Le 26 août 2020

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non vérifié)

Au 30 juin

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2020		30 mars 2020	
ACTIF				
À court terme				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 542	\$	19 688	\$
Créances				
Ministères	342		963	
Clients	410		522	
Stocks	642		631	
Frais payés d'avance	650		630	
	<u>19 586</u>		<u>22 434</u>	
Collection (note 3)	1		1	
Immobilisations	261 954		264 606	
	<u>281 541</u>	\$	<u>287 041</u>	\$
PASSIF				
À court terme				
Créditeurs et charges à payer				
Ministères	5 947	\$	7 644	\$
Tranche à court terme des avantages sociaux futurs	343		343	
Apports reportés et produit reporté	11 184		10 579	
	<u>17 474</u>		<u>18 566</u>	
Avantages sociaux futurs	268		268	
Avance à long terme (note 4)	4 208		4 208	
Apports reportés liés aux immobilisations	248 631		251 257	
	<u>270 581</u>		<u>274 299</u>	
ACTIF NET				
Non affecté	858		2 640	
Investissement en immobilisations	10 102		10 102	
	<u>10 960</u>		<u>12 742</u>	
	<u>281 541</u>	\$	<u>287 041</u>	\$

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES RÉSULTATS (non vérifié)

Pour le trimestre terminé le 30 juin

<i>(en milliers de dollars)</i>	T1		T1	
	2020		2019	
PRODUITS				
Exploitation (Tableau 1)	183	\$	2 754	\$
Contributions (Tableau 1)	375		485	
Intérêts	4		238	
Total des produits	562	\$	3 477	\$
CHARGES (Tableau 2)				
Recherche et préservation du patrimoine	1 292		1 633	
Expositions, programmes et sensibilisation	3 541		5 521	
Services internes	1 752		2 071	
Bâtiments du musée et de la collection	5 260		4 982	
Total des charges	11 845		14 207	
Déficit avant les crédits parlementaires	(11 283)		(10 730)	
Crédits parlementaires (note 5)	9 501		10 832	
Bénéfice net (perte) de la période	(1 782)	\$	102	\$

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET (non vérifié)

Pour le trimestre terminé le 30 juin

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2020	31 mars 2020
Investissement en immobilisations au début de la période	10 102 \$	10 102 \$
Investissement en immobilisations au cours de la période	-	-
Investissement en immobilisations à la fin de la période	10 102	10 102
Bénéfice non affecté au début de la période	2 640	3 341
Bénéfice (perte) net de la période	(1 782)	(701)
Bénéfice non affecté à la fin de la période	858	2 640
ACTIF NET À LA FIN DE LA PÉRIODE	10 960 \$	12 742 \$

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE (non vérifié)

Pour le trimestre terminé le 30 juin

<i>(en milliers de dollars)</i>	T1 2020	T1 2019
Activités de fonctionnement :		
Encaissements (clients et donateurs)	1 095 \$	4 791 \$
Crédits parlementaires reçus pour les dépenses d'exploitation	6 744	7 753
Décaissements (fournisseurs)	(4 800)	(4 091)
Décaissements (salaires et avantage sociaux)	(5 485)	(6 164)
Sommes reçues de la fondation	-	-
Intérêts reçus	24	329
Total des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(2 422)</u>	<u>2 618</u>
Activités d'investissement en immobilisations :		
Décaissements relatifs à l'acquisition d'immobilisations	(636)	(7 453)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	<u>(636)</u>	<u>(7 453)</u>
Activités de financement :		
Commandites reçues pour l'acquisition d'immobilisations	-	-
Crédits parlementaires reçus pour l'acquisition d'immobilisations	912	18
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>912</u>	<u>18</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(2 146)	(4 817)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	19 688	49 196
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	<u>17 542 \$</u>	<u>44 379 \$</u>

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 juin 2020

Les états financiers trimestriels d'INGENIUM - musées des sciences et de l'innovation du Canada doivent être lus de concert avec les états financiers annuels vérifiés les plus récents ainsi qu'avec le compte rendu faisant partie du rapport financier trimestriel.

1. Pouvoirs, mission et activités

Le Musée national des sciences et de la technologie a été constitué le 1^{er} juillet 1990 en vertu de la *Loi sur les musées*, et est une société d'État mentionnée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et n'est pas assujetti à l'impôt sur les bénéfices en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Tel que le mentionne la *Loi sur les musées*, la Société a pour mission de promouvoir la culture scientifique et technique au Canada par la constitution, l'entretien et le développement d'une collection d'objets scientifiques et techniques principalement axée sur le Canada, et par la présentation des procédés et productions de l'activité scientifique et technique, ainsi que de leurs rapports avec la société sur le plan économique, social et culturel.

La Société exerce ses activités sous le nom d'INGENIUM - musées des sciences et de l'innovation du Canada. Elle gère trois établissements muséaux : le Musée des sciences et de la technologie du Canada, le Musée de l'aviation et de l'espace du Canada et le Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada. Les activités de la Société sont réparties en quatre activités complémentaires :

Préservation du patrimoine

Cette activité comprend la documentation, le catalogage, la conservation, la recherche historique, la bibliothèque et les services connexes.

Diffusion des connaissances

Cette activité comprend l'élaboration et l'entretien des expositions, les programmes d'interprétation et d'enseignement, de communication et de promotion, la diffusion sur le Web et les autres services aux visiteurs.

Services internes

Cette activité comprend les services de ressources humaines, des finances et de la gestion des installations, du développement d'entreprise et des activités commerciales, qui sont tous gérés centralement.

Installations

Cette activité comprend les frais de fonctionnement et d'entretien des immeubles qui appartiennent à la Société et de ceux qui sont loués, ainsi que les services de sécurité. Elle comprend également une partie considérable des charges d'amortissement étant donné que les acquisitions d'immobilisations se rapportent principalement aux installations de la Société.

Directive conformément à l'article 89 de la *Loi sur l'administration financière*

En juillet 2015, la société a reçu une instruction (C.P. 2015-1105) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* pour harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales, et pour rendre compte de la mise en œuvre de cette instruction dans son prochain plan d'entreprise. Dans le but de rencontrer les exigences et de se conformer à la directive du Conseil du Trésor, la Société a révisé ses politiques, directives et pratiques concernant les voyages et les frais d'accueil. Celles-ci sont entrées en vigueur le 1^{er} avril 2016. Pendant l'exercice financier en cours, la Société a mis en place les exigences en matière de

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 juin 2020

Présentation de rapports et de divulgation proactive conformément aux instruments du Conseil du Trésor. Le rapport sur la mise en œuvre de l'instruction donnée a été inclus dans le Plan d'entreprise de 2020-2021 à 2022-2023.

2. Conventions comptables

Les conventions comptables importantes sont :

(a) Base de présentation

Ces états financiers ont été préparés en accordance avec les normes comptables canadiennes pour le secteur public, applicables aux organismes gouvernementaux sans but lucratif. La Société a préparé les états financiers en appliquant la série 4200 du PSAS. La Société applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports pour les organismes sans but lucratif.

(b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les placements de la Société sont très liquides parce qu'ils sont remboursables sur demande sans préavis ni pénalité et sont limités à des placements à revenus fixes auprès d'institutions financières de renom qui sont des membres de l'Association Canadienne des Paiements, à des effets garantis par les gouvernements et à des effets commerciaux cotés A++ par la Société canadienne d'évaluation du crédit.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie affectés se présentent des crédits non utilisés et des contributions reportées des individus et des entreprises pour une fin déterminée.

(c) Créances

La Société établit une provision pour créances douteuses, qui reflète la baisse de valeur estimative des créances. La provision est basée sur les comptes clients et est déterminée en considérant les connaissances de la Société sur la situation financière de ses clients, l'âge des comptes clients, le climat politique et économique actuel, la concentration des clients, les normes de l'industrie et l'historique de recouvrement.

Les pertes sur créances sont comptabilisées dans l'état des résultats, dans les charges d'exploitation.

(d) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré, alors que la valeur de réalisation nette est basée sur le prix de détail.

(e) Collection

La collection forme la plus grande part de l'actif de la Société, mais elle est comptabilisée à la valeur nominale de 1 000 \$ à l'état de la situation financière, vu les difficultés pratiques de lui attribuer une valeur significative.

Les objets de collection acquis par la Société sont comptabilisés comme charges dans l'exercice d'acquisition. Les objets donnés à la Société sont enregistrés comme actifs à leur valeur nominale.

(f) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées selon les méthodes suivantes. Les immobilisations corporelles dont la Société s'est portée acquéreur et qui lui appartiennent sont comptabilisées

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 juin 2020

Au coût et amorties sur leur durée de vie utile estimative. Les terrains et bâtiments appartenant au gouvernement du Canada et sous le contrôle de la Société sont comptabilisés à leur coût historique estimatif moins l'amortissement cumulé, dans le cas des bâtiments. Le coût historique estimatif net des bâtiments a été crédité aux apports reportés liés aux immobilisations et le coût historique estimatif des terrains a été crédité à l'actif net à titre d'investissement en immobilisations à l'état de la situation financière. Les terrains dont le coût historique ne peut pas être établi avec une certaine assurance sont comptabilisés à une valeur nominale et un montant correspondant est crédité à l'actif net. Les améliorations qui prolongent la vie utile ou le potentiel de service des bâtiments et des expositions sont capitalisées et comptabilisées au coût. Les améliorations aux bâtiments et aux expositions sont amorties sur la durée de vie utile des améliorations.

Lorsque les conditions indiquent qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société à fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs associés à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la diminution de la valeur de l'actif. La réduction de valeur nette est alors comptabilisée à titre de dépense dans l'état des résultats.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire fondé sur la durée de vie utile estimative des immobilisations, selon la règle de la demi-année pendant l'exercice d'acquisition, comme suit :

Bâtiments	10 à 40 ans
Améliorations aux bâtiments	10 à 25 ans
Mobilier de bureau	5 à 12 ans
Logiciels	5 ans
Expositions permanentes	5 à 20 ans
Matériel	5 à 12 ans

Les sommes relatives aux projets d'immobilisations en cours sont virées à la rubrique appropriée des immobilisations corporelles lorsque le projet est achevé, et elles sont alors amorties conformément à la politique de la Société.

(g) Avantages sociaux futurs

i) Régime de retraite

L'ensemble des employés de la Société participe au Régime de retraite de la fonction publique, un régime à prestations déterminées établi en vertu d'une loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Les cotisations doivent être versées par les employés et la Société afin de couvrir les coûts liés au service courant. En vertu de la loi actuelle, la Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer d'autres cotisations en ce qui a trait aux services passés ou au déficit du régime. Par conséquent, les cotisations sont comptabilisées dans les dépenses de l'année où les services ont été rendus et représentent l'obligation totale des avantages sociaux futurs de la Société.

ii) Indemnités de départ et prestations de cessation d'emploi

Avant le 11 mai 2012, les employés avaient droit à des indemnités de départ, tel que prévu dans les conventions collectives et les conditions d'emploi. La Société a éliminé ces indemnités à compter du 11 mai, 2012 et les montants non-payés à la fin de l'exercice ont

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 juin 2020

Été comptabilisés à titre de courus et sont recalculé chaque année afin de prendre en considération les augmentations de salaire.

La Société continue de fournir des prestations de cessation d'emploi aux employés mis à pied. Les indemnités de départ et les prestations de cessation d'emploi ne sont pas capitalisées d'avance et ne détiennent donc aucun actif. Elles seront prélevées sur les crédits futurs.

iii) Congés de maladie

La Société accorde aux employés des congés de maladie qui s'accumulent, mais qui ne s'acquièrent pas. La Société comptabilise le coût des congés de maladies futurs au cours des périodes pendant lesquelles les employés rendent des services à la Société. L'évaluation du passif est fondée sur la meilleure estimation de la direction de l'inflation, les taux d'actualisation, les données démographiques des employés et l'utilisation des congés de maladie des employés actifs.

(h) Constatation des produits

i) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada accorde des fonds à la Société.

Les crédits parlementaires reçus pour l'achat des immobilisations amortissables, y compris les expositions dont la durée de vie utile est supérieure à un an, sont initialement comptabilisés comme apports reportés dans l'état de la situation financière. Quand un achat est effectué, la partie du crédit parlementaire utilisée pour effectuer l'achat est comptabilisée comme apports reportés liés aux immobilisations et est comptabilisée à titre de revenus selon la même méthode et pour les mêmes périodes que les immobilisations connexes acquises.

Les crédits parlementaires affectés à des dépenses précises sont reportés sur le bilan et comptabilisés à titre de revenus dans l'état des résultats pendant la période au cours de laquelle ces dépenses sont engagées.

Les crédits parlementaires qui ne sont pas affectés à une fin précise sont comptabilisés à titre de revenus dans l'état des résultats de la période pour laquelle le crédit parlementaire est autorisé.

ii) Fonctionnement

Les revenus découlant des activités des Musées comprennent les droits d'entrée et la vente de programmes, les ventes en boutique, la location des installations, les adhésions, les commandites, l'exploitation agricole et d'autres revenus. Ils sont constatés dans l'année au cours de laquelle la vente de produits est conclue ou au cours de laquelle les services sont fournis.

iii) Contributions

Les contributions provenant des commandites reçues pour l'acquisition et la conception des expositions dont la durée de vie utile est supérieure à un an sont d'abord comptabilisées à l'état de la situation financière à titre d'apports reportés (note 2). Lorsqu'un achat est effectué, la partie des commandites utilisée pour ce faire est inscrite à titre d'apports reportés liés aux immobilisations et comptabilisée à titre de revenus selon la même méthode et sur la même période que les immobilisations connexes acquises.

Les apports affectés à l'externe à des fins précises sont reportés à l'état de la situation financière et comptabilisés à titre de revenus à l'état des résultats durant l'exercice au

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 juin 2020

Cours duquel les dépenses connexes sont comptabilisées et les exigences sont satisfaites.

Les contributions non restrictives sont comptabilisées à titre de revenus à l'état des résultats dès qu'elles sont reçues ou sont recevables, si le montant peut être raisonnablement estimé et si la rentrée est raisonnablement assurée.

Les apports en nature, lorsqu'ils sont utilisés dans le cours normal des activités de la Société et que celle-ci aurait eu à les acheter autrement, sont comptabilisés à leur juste valeur marchande estimée au moment de leur réception. Puisqu'il est difficile de déterminer leur juste valeur, les services fournis par les bénévoles et les autres entités liées, ainsi que les objets donnés à la collection (note 3) ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

iv) Produits d'intérêts

Les intérêts sont constatés et comptabilisés au cours de l'exercice pendant lequel ils sont gagnés, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

(i) Conversion de devises

Les opérations en devises étrangères sont converties en dollars canadiens en fonction du taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur au 30 juin.

Les gains et les pertes réalisés découlant de la conversion de devises sont reportés dans l'état des résultats. Les gains sont reportés au titre de produits divers dans le tableau des produits d'exploitation et les pertes sont reportées au titre de charges diverses dans le tableau des charges.

(j) Actifs et passifs financiers

La Société classe les instruments financiers au moment de leur comptabilisation initiale en fonction des raisons pour lesquelles les actifs financiers ont été acquis ou les passifs ont été engagés. Tous les instruments financiers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur.

La juste valeur des instruments financiers à leur comptabilisation initiale correspond au prix de transaction, soit la juste valeur de la contrepartie donnée ou reçue. Suivant leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont évalués par l'application du traitement comptable qui correspond à leur classement.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués au coût ou au coût amorti. Les actifs financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, ainsi que les créances. Les passifs financiers comprennent l'avance à long terme, ainsi que les créditeurs et les charges à payer.

(k) Opérations entre apparentés

i) Opérations entre entités

Les opérations interentités sont des opérations entre des entités contrôlées par des capitaux communs. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées en chiffres bruts et sont évaluées à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit :

- Les opérations interentités sont évaluées à la valeur d'échange lorsqu'elles sont effectuées conformément à des conditions semblables à celles qui seraient adoptées si les entités n'avaient pas de lien de dépendance, ou lorsque le coût payé est récupéré.
- Les biens et services reçus sans frais entre les entités contrôlées par des capitaux communs ne

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 juin 2020

Sont pas comptabilisés.

ii) Autres opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autres que les opérations interentités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

l) Passif éventuel

Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles si certains événements futurs incertains surviennent ou ne surviennent pas. S'il est probable que l'événement futur survienne ou ne survienne pas et que l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes aux états financiers.

(m) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public, applicables aux organismes gouvernementaux sans but lucratif, exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des produits et des charges présentés dans les états financiers de l'exercice.

Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont les charges à payer, la provision pour créances douteuses, les avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Les résultats réels pourraient différer grandement des estimations. Ces estimations sont examinées annuellement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont inscrits dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

3. Collection

Une partie de la mission de la Société est de « promouvoir la culture scientifique et technique au Canada par la constitution, l'entretien et le développement d'une collection d'objets scientifiques et techniques [...] ». Cette collection représente l'actif principal de la Société et est répartie entre les secteurs suivants :

- les communications;
- les ressources non renouvelables et le design industriel;
- les ressources naturelles;
- les sciences physiques et la médecine;
- les ressources renouvelables, qui comprennent l'agriculture et la foresterie;
- les instruments, outils et systèmes ayant des applications directes en mathématiques, en chimie, en physique, ainsi qu'en astronomie, astrophysique, météorologie, arpentage et cartographie, et technologies de l'information;
- les transports: terrestre, maritime, aérien et spatial.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 juin 2020

4. Avance à long-terme

De 2008 à 2010, la Société a reçu des fonds du Secrétariat du Conseil du Trésor pour construire des salles de classe, des aires de vente au détail et un auditorium au Musée de l'aviation et de l'espace du Canada.

<i>(en milliers de dollars)</i>	2020	2019
Financement pour la construction d'Installations génératrices de profit	4 208 \$	4 208 \$
	4 208 \$	4 208 \$

La Société a reçu les fonds sur la prémisse qu'un mécanisme de remboursement sera établi. Toutefois le remboursement des fonds pour la construction d'installations génératrices de profit n'était pas prévu avant 25 ans après le début du projet. Au 30 juin 2020, un mécanisme de remboursement doit encore être établi pour la construction d'installations génératrices de profit. La Société n'a pas d'intérêt à payer sur cette avance de fonds.

5. Crédits parlementaires

<i>(en milliers de dollars)</i>	2020	2019
Budget principal des dépenses d'exploitation et d'immobilisations	7 642 \$	7 711 \$
	7 642 \$	7 711 \$
Crédits reportés utilisés dans l'année en cours	86	10 349
Crédits parlementaires reçus au cours des exercices précédents		
utilisés pour l'achat d'immobilisations de l'année en cours	(813)	(881)
Montants utilisés pour l'acquisition d'immobilisations amortissables	(107)	(8 108)
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations	2 693	1 761
Crédits parlementaires	9 501 \$	10 832 \$

6. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, la Société est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés comprennent également les membres clés de la direction qui possèdent l'autorité et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de la Société, c'est-à-dire l'équipe de la haute direction, tous les membres du conseil d'administration et les membres de leur famille immédiate. À l'exception des opérations décrites ci-dessous, la Société réalise des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités aux mêmes conditions qu'avec des parties non apparentées. Ces opérations sont comptabilisées à la valeur d'échange.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 juin 2020

Au cours de l'année, la Société a obtenu des services réalisés sans frais par Agriculture et Agroalimentaire Canada et par le Bureau du vérificateur général du Canada. Le bail pour la location des bâtiments du Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada sur le site de la Ferme expérimentale centrale et les services d'audit ont été assurés sans frais, et ne sont pas présentés dans l'état des opérations de la Société.

La Société est également liée à d'autres entités en raison de l'influence considérable qu'elle exerce sur ces organisations. Les opérations entre apparentés avec la Fondation (note 7) et l'Aéroclub Rockcliffe (note 8) sont présentées ailleurs dans ces états financiers.

7. Fondation de la Société des musées de sciences et technologies du Canada

La Fondation de la Société des musées de sciences et technologies du Canada (la Fondation) a été constituée le 14 novembre 2007 en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* et est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* depuis le 1^{er} avril 2008. C'est une entité juridique distincte du Musée national des sciences et de la technologie, et tous les fonds qui seront recueillis par la Fondation seront destinés aux projets déterminés par la Fondation.

8. Aéroclub Rockcliffe

L'Aéroclub Rockcliffe (Rockcliffe Flying Club, RFC) est une organisation à but non-lucratif qui a pour objectif d'offrir des cours de pilotage reconnue par Transports Canada à ses membres et fournir des avions à ses membres pour des fins récréatives. Le RFC gère l'aéroport de Rockcliffe, qui est la propriété de la Société des musées de sciences et technologies du Canada et qui est situé sur le terrain du Musée de l'aviation et de l'espace du Canada. La Société a un intérêt économique dans le RFC en raison des importantes ressources fournies à l'Aéroclub en échange de l'entretien des lieux. La Société permet au RFC d'utiliser l'aéroport sans frais en échange de l'exploitation et de l'entretien des pistes, des voies de circulation, des aires de trafic, des terrains, des stationnements et de la voie d'accès. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des services reçus ou des services offerts, l'opération n'est pas comptabilisée dans les présents états financiers.

9. Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Société fait l'objet de diverses réclamations ou actions judiciaires. Dans la mesure où il est probable que l'événement futur survienne ou ne survienne pas et que l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge est consignée dans les états financiers de la Société. Au 30 juin 2020, aucune provision n'a été comptabilisée suite à l'évaluation par la Société et le cabinet juridique externe des passifs éventuels (2019 - aucune provision). L'effet éventuel du règlement de ces litiges sera comptabilisé lorsqu'il pourra être déterminé. Au 30 juin 2020, la Société n'a pas d'actif éventuel à présenter.

**TABLEAU 1: TABLEAU DES PRODUITS D'EXPLOITATION
ET DES CONTRIBUTIONS (non vérifié)**

pour le trimestre terminé le 30 juin

Produits d'exploitations

<i>(en milliers de dollars)</i>	T1	T1
	2020	2019
Droits d'entrée et programmes		
Sciences et technologie	- \$	729 \$
Aviation et espace	-	262
Agriculture et alimentation	-	302
Ventes dans les boutiques	7	337
Location des installations et concessions	12	203
Stationnement	26	254
Adhésion	-	308
Activités de la Ferme	92	105
Expositions itinérantes	12	59
Autres Produits	34	195
TOTAL	183 \$	2 754 \$

\$

Contributions

<i>(en milliers de dollars)</i>	T1	T1
	2020	2019
Subventions et commandites	350 \$	481 \$
Autre contributions de la Société et des individus	25	4
Contributions de la Fondation	-	-
TOTAL	375 \$	485 \$

TABLEAU 2: TABLEAU DES CHARGES (non vérifié)

Pour le trimestre terminé le 30 juin

(en milliers de dollars)	T1		T1	
	2020		2019	
Coûts du personnel	5 553	\$	6 034	\$
Amortissement des immobilisations	2 868		1 973	
Matériaux et fournitures	241		1 194	
Services professionnels et spéciaux	265		958	
Impôt foncier	967		582	
Services Publics	661		541	
Conception et affichage	21		538	
Loyer des immeubles	330		516	
Frais de gestion immobilière	376		492	
Services de protection	234		302	
Réparation et entretien des bâtiments	114		285	
Publicité	29		208	
Boutique et commercialisation des produits	1		161	
Déplacements	3		87	
Publication Charge divers	7		61	
Réparation et entretien du matériel	32		55	
Communication	58		54	
Fourniture et matériel de bureau	2		51	
Charges diverses	56		47	
Fret, messagerie et camionnage	5		46	
Location de matériel	20		18	
Livres	2		4	
Total	11 845	\$	14 207	\$